

**66.430 ha de terre expropriés dans la Vallée du Ntem au profit d'une société de droit privé sous les noms Néo-industry, Pac et Betitis qui aurait bénéficié d'un accord d'exploitation.**

À cet effet, le Préfet de la Vallée du Ntem convoque une réunion de concertation pour le Samedi, 08 août 2020 après une requête des Chefs traditionnels et du député de cette localité portant sur le projet d'occupation de certaines de leurs parcelles.

Après Ngambé et Yingui dans le département du Nkam (Littoral) et Ndikiminiki dans le département du Mbam (Centre), c'est dans la vallée du Ntem (Sud) que l'État du Cameroun a décidé d'exproprier 66.340 ha de terre pour les donner en concession à une entreprise de droit privé au détriment des populations riveraines qui ne décolèrent pas et ont introduit une requête auprès de l'autorité préfectorale en rapport avec : « Le projet d'occupation et d'exploitation de certaines parcelles de terres par Une Société d'agro-industrie ».

Interrogé par un confrère, Sa Majesté Petit Bernard Messa, Le Chef de groupement du canton Ntougou Sud-2 et par ailleurs président départemental du conseil des Chef traditionnel avoue sans ambages : « Nous avons été menacés par les autorités administratives ».

Racontant toujours dans le même entretien qu'au cours une précédente rencontre : « Nous nous sommes retrouvés au corps de garde de la chefferie d'Abang-Minko 1 à plus de 20 Km après une forte pluie. L'objet de la réunion était d'informer les Chefs traditionnelles que l'État du Cameroun avait déjà vendu la forêt dans laquelle nous pratiquons toute activité agricole depuis des lustres, au profit de la société Néo-industry. Monsieur le Préfet Quetong Anderson Kogett à l'époque s'était déclaré trop fatigué et avait refusé toutes questions, puis a déclaré la séance levée après 05 minutes environ du début de la cérémonie »

Une méthode expéditive qui allait aboutir 02 ans plus tard par la venue à Bitoessi, le village de Sa Majesté Petit Bernard Messa d' « Une équipe de la délégation départementale du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières de la Vallée du Ntem (Mindcaf) venue procéder au bornage de l'espace en question ».

Seulement une fois sur le site à border les villageois se sont opposés car à l'intérieur de ces terres se trouvait et leurs habitations mais également leurs plantations et autres parcelles en jachère. La suite est ce coup de fil du 2ème adjoint préfectoral et les menaces qui s'en suivirent.

Toutefois les travaux de bornage se sont poursuivis mais jamais les populations n'ont bénéficié d'une quelconque indemnité. Une seule interrogation taraude alors notre l'esprit. Celle de savoir comment est-ce qu'un État peut-il se comporter en bourreau face à ses propres populations? Sans doute l'entrée fracassante de la mondialisation où tout simplement que nous avons loupé un épisode. Sa Majesté Gabriel Ze Ndongo le représentant du Chef de canton Assandjik déclare pour sa part : « Je n'ai jamais reçu une commission présidée par une autorité quelconque à l'objet d'identifier et inventorier les biens de nos populations qui seront détruites dans le cadre de ce projet »

Rendez-vous est donc pris pour ce samedi, 08 août 2020 et que justice soit rendue à ses faibles populations dont le profit et l'argent tente de phagocyter.